

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercuriol
26 600 Mercuriol-Veaunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 20 octobre 2022

Etaient présents :

Monsieur Brunet, Maire de Mercuriol
Mesdames Coléon, Junique, Chadourne, Malsert, Obin, Caso, Argand, Durand,
Loudière, Bouvet, M. Chertier représentants des parents d'élèves
Mesdames Vérilhac, Bonel, Dusserre, Sallée, Barrachin, Jouty, Définod, Delhomme,
Dybing, Duclaux et Monsieur Chomet, enseignants
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusés

Madame Ansart, Inspectrice de l'Education Nationale
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Mesdames Pailharet, Bertrand, enseignantes
Mesdames Aymard, Lino, représentantes des parents d'élèves

1. Rappel du fonctionnement du conseil d'école et présentation

Le conseil d'école débute par le remerciement aux personnes présentes. Après un tour de table de présentation, le rôle du conseil d'école est rappelé. Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes pour l'organisation de l'établissement. Il a pour fonction, par exemple, de voter le règlement intérieur, d'adopter le projet d'école, de donner son avis sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe...
Il se réunit 3 fois par an au minimum.

2. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Nous fonctionnons avec 11 classes. Le nombre d'élèves à la rentrée s'élève à 268 alors que la prévision était de 250. La tendance est plutôt stable pour l'an prochain. Il est prévu 26 PS pour 27 départs de CM2.

Cette année, les élèves sont répartis comme suit :

PS-MS1 : 24 élèves. Mme Pailharet et Mme Vérilhac

PS-MS2 : 24 élèves. Mme Bonel

MS-GS1 : 24 élèves. Mme Dusserre et Mme Bertrand

MS-GS2 : 24 élèves. Mme Sallée et Mme Bertrand

GS-CP : 23 élèves. Mme Barrachin

CP-CE1 : 23 élèves. Mme Jouty

CE1 : 24 élèves avec Mme Définod (les lundis et mardis) et Mme Grandcolas (les jeudis et vendredis)

CE2a : 23 élèves. Mme Delhomme

CE2b : 24 élèves. Mme Dybing

CM1-CM2a : 28 élèves. Mme Duclaux

CM1-CM2b : 27 élèves. M. Chomet

Les horaires de l'école ont changé car nous sommes en niveau socle quant au cadre sanitaire lié au Coronavirus. Toutes les classes de l'école doivent donc entrer et sortir aux mêmes

horaires : ceux d' « avant-COVID ». J'espère que cela n'a pas engendré de difficultés particulières pour les parents d'élèves. Les représentants de parents d'élèves constatent qu'il n'y a pas de problème dans les couloirs car les 2 classes du fond (PS-MS 1 et 2) passent par la cour pour entrer après les classes de MS-GS.

B. Vote du nouveau règlement intérieur :

Avant de passer au vote du règlement intérieur, des modifications liées au retour des anciens horaires scolaires ont été opérées. Y-a-t-il d'autres changements à apporter ? Aucun autre changement n'est demandé.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Ce nouveau règlement intérieur va être distribué aux familles au plus vite.

3. Projet d'école

Volet 1 :

- Présentation du projet :

Notre projet d'école comprend les parties suivantes :

- *Le français (maîtrise de la syntaxe, de l'orthographe et enrichissement du vocabulaire)*
- *Les mathématiques (raisonner pour résoudre des problèmes)*
- *L'éducation à la santé et prévention des risques : cette partie n'a pas été renouvelée car nous ne sommes plus en zone inondable. Nous continuons néanmoins de travailler sur ce thème grâce à des actions ponctuelles d'éducation à la santé (ex : opération petit déjeuner)*
- *Incitation à la lecture personnelle par l'intermédiaire du « ¼ h lecture » en début d'après-midi*
- *Liaisons entre cycles (GS-CP et CE2-CM1)*
- *Le parcours citoyen. Il est divisé en 3 parties : les valeurs de la République avec le devoir de mémoire, l'écologie et l'art, PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle)*
- *APQ (Activités Physiques Quotidiennes)*

- Actions particulières pour 2022-2023 :

- *Avec l'USEP, les CM1-CM2b vont participer aux chemins de la mémoire à Vassieux le jeudi 16 juin 2023. Cette sortie s'intègre au parcours citoyen du projet d'école*
- *Dans la partie « Education à la santé », les classes maternelles vont participer à la semaine du goût la 2^e semaine après la rentrée de novembre alors que les grandes classes (du CE1 au CM2) vont bénéficier de l'intervention d'une diététicienne pour l'opération « booste ton petit déjeuner » les 13 et 20 octobre 2022. Ces interventions seront complétées par des visites au maraîcher de Mercuriol à différentes périodes de l'année. Les enfants pourront ainsi se familiariser avec les plantations des fruits et des légumes en fonction des saisons.*
- *Les CE2 vont bénéficier d'interventions sur le gaspillage alimentaire avec Arche Agglo*
- *Enfin en lien avec l'environnement, de nombreuses classes vont travailler sur les petites bêtes (GS-CP, CP-CE1, PS-MS, MS-GS, CE1). Des sorties ont été réalisées (comme au Clos Gounon du domaine Jaboulet) ou sont prévues tout au long de l'année sur ce thème. Des élevages (poussins et escargots) vont aussi voir le jour en maternelle et GS-CP.*
- *Enfin, en collaboration avec la région AURA, les CE1 vont étudier les animaux qui peuplent nos forêts ainsi que les traces qu'ils peuvent laisser.*

- **Bilan des évaluations nationales et analyse**

Bilan positif des évaluations nationales CP-CE1 : cf le bilan transmis par la circonscription Valence-Hermitage pour les évaluations de CP (début et mi-CP). Il y a 3 courbes une bleue (celle de l'école), une verte (celle des écoles de la circonscription) et une rouge (des écoles hors REP au niveau nationale). Nous pouvons constater que nous sommes très bien placés. Nous avons dans l'ensemble que très peu d'élèves à besoin en mathématiques comme en français.

- En CP : évaluations nationales 2022

Sur l'ensemble des CP soit une cohorte de 31 élèves, deux élèves sont en difficultés dans de nombreux domaines et ont actuellement des prises en charge extérieures. Ce qui pose le plus de difficultés est l'item « résoudre des problèmes » en mathématiques. Le choix du projet d'école de travailler plus spécifiquement ce domaine apparaît donc judicieux.

- En CE1 :

Mathématiques : Les items ayant posés le plus de problème au CE1 sont : (le calcul mental, soustraire, additionner et la résolution de problèmes). Nous pouvons tout de même relativiser ces résultats car beaucoup d'élèves n'ont pas vu les soustractions au milieu des additions et ont tout additionné. Pour la résolution de problèmes, un des élèves « à besoin » était absent pour la moitié des problèmes et a donc 50% de réussite.

Français : les résultats les plus faibles sont dans les items « lire à voix haute » (2/6 sont à la limite) et « écrire des mots ». Pour les 2/3, il manque simplement le e à la fin des mots larm, rich, toil...

Constat dans les classes, d'un appauvrissement du vocabulaire des enfants (consigne, compréhension, production d'écrits) et d'un manque d'écoute de l'enseignant mais aussi de leurs pairs. Nous allons continuer à le travailler au sein du projet d'école.

En lien avec le projet d'école, les enseignants bénéficient de formations intitulées animations pédagogiques. Elles se déroulent le mercredi matin. Cette année, le cycle 2 aura une formation intensive en français. Pour les cycles 1 et 3, seront étudiés un module sur la laïcité et les valeurs de la République et un sur les difficultés scolaires (analyse et priorisation).

Volet 2 : PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle)

- Les CM1-CM2a sont investis cette année dans le projet « Impulse » avec les CMR. Il s'agit d'une mise en son d'une partie de l'album « oh les voyages » de Marie Caudry en lien avec la musicienne Leslie Morier. Ils bénéficieront de l'intervention de cette dernière en classe afin de présenter la musique électro aux élèves et de manipuler le matériel. L'enregistrement des productions sera diffusé lors du spectacle de Leslie Morier et Marie Caudry à la Cordo de Romans le 16 mai 2023, pendant le temps scolaire ; les parents ne sont donc pas conviés.
- Les classes de maternelle ont, quant à elles, un projet danse avec l'intervenante Nolwenn Vincent.
- Les classes de PS-MS1 et MS-GS2 vont réaliser, en fin d'année, un film d'animation.
- Avec le quatuor De Bussy et Arche agglo, les classes de GS-CP et CE1, vont travailler le chant-chorale sur le conte « Myla et l'arbre bateau ». La restitution devrait se faire, en soirée, le mardi 13 juin 2023 à l'espace Eden.

- Enfin, les classes de CP-CE1 et CM1-CM2b se rendront au cinéma et travailleront sur le 7e art dans le cadre d'école et cinéma.

Intervention CMR (Centres Musicaux Ruraux)

Nous voulons vivement remercier la mairie pour le budget consacré aux heures de musique. Cette année, toutes les classes auront comme l'an dernier, l'intervenante du CMR : Elodie Pomaret. Toutes les classes en bénéficient.

Il se peut que l'an prochain, la compétence musique soit transférée à Arche Agglo. Il y aura alors un changement d'intervenante.

Volet 3 :

Présentation du PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés)

Le PIAL est une organisation qui gère et coordonne les ressources auprès des élèves en situation de handicap. C'est l'IEN qui pilote le PIAL.

Pour notre circonscription, il y a une coordonnatrice PIAL Mme Charroin et 1 AESH référente, Mme Rouge.

Une nouvelle organisation a été mise en place cette année : il n'y a plus que 2 périodes d'affectation et de réorganisation du PIAL : les affectations se font du 1^{er} août au 15 septembre et ensuite il y a une période d'ajustement du 1^{er} au 15 janvier.

Cela induit moins de changements d'AESH en cours d'année. L'objectif étant toujours de tendre vers plus d'autonomie de l'élève.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Comme l'an dernier, les APC se font soit de 11h30 à midi, soit le soir après 16h30. Ce ne sont pas toujours les mêmes enfants qui sont en APC tout au long de l'année. Les types d'activités sont variés et vont de l'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage jusqu'aux activités prévues dans le projet d'école comme le théâtre, les jeux d'expression orale ou les jeux de société en maternelle par exemple.

Volet 4 du projet d'école :

Présentation du plan de continuité pédagogique

En cas de passage en niveau 2 ou 3, nous organisons un plan de continuité pédagogique pour d'éventuelles fermetures de classes. Si besoin, les modalités seront envoyées aux parents via les boîtes mails de chaque classe.

La communication avec les parents pourrait aussi se faire via un ENT (Espace Numérique de Travail). Il a été mis en place grâce à l'ERUN (Enseignant Référent pour les Usages du Numérique) de la circonscription M. Ruffié.

Il est à noter que très peu de familles sont sans matériel connecté. Celles identifiées pourront toutefois bénéficier d'un ordinateur de prêt si nécessaire.

Sécurité :

Une mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été faite comme chaque début d'année. **Des exercices « incendie et intrusion »** ont été réalisés. Une alerte incendie s'est déroulée le 26 septembre à 11h. L'ensemble de l'école a été évacuée en 2'51". Le rangement de toutes les classes s'est fait sur le terrain de sport. Il est à noter que l'alarme a été peu entendue par les classes qui étaient en ateliers. Si les enfants font du bruit, elle est inaudible.

M. Brunet va demander à la société ICARE de regarder et corriger ce problème (augmentation du volume, mise en place de voyants... ? Les parents d'élèves sont surpris de revenir sur ce point et de constater que le problème de l'alarme incendie reste d'actualité depuis l'an dernier. Il

s'agit de la sécurité des enfants et des adultes encadrants. Ils demandent à ce que ce soit fait au plus tôt. M. le maire ne peut donner de date de modification pour l'instant.

Pour l'alerte intrusion faite le 18 octobre, deux problèmes se posent :

- La clarté des salles de classes : elle ne permet pas aux élèves d'être cachés. Il faudrait des rideaux sur les portes-fenêtres + au niveau des vitres intérieures donnant sur les couloirs.
- Le boîtier proche de l'entrée n'a pas fonctionné pour donner l'alerte. Il a fallu en trouver un autre (salle des professeurs pour que l'alerte soit déclenchée).

Dans le cadre des animations pédagogiques 2022, tous les enseignants de l'école ont bénéficié d'une formation/recyclage aux gestes de premiers secours.

Intempéries :

En cas de forte intempérie (neige par exemple), les enseignants et ATSEM habitant le plus près de l'école accueilleront les enfants présents (Mmes Bonel, Barrachin, Cheyssière, Odoard).

4. Travaux

Un grand merci pour la pose des baguettes côté maternelle. Peut-on avoir la même chose côté élémentaire + pose de la fin des baguettes dans la classe de Mme Duclaux.

Un grand merci aussi pour les paravents aux toilettes des classes de MS-GS, ils sont parfaits.

- Nous avons toujours des odeurs fortes chez Mme Delhomme et M. Chomet
- Moteur de volet HS chez Mme Barrachin
- La grille de ventilation de GS-CP côté porte qui recommence à faire du bruit
- Pb de faux contact sur une télécommande d'un volet de Mme Dybing
- Serait-il possible de trouver un système de blocage du portillon ? En effet, les enfants qui viennent à vélo le matin à la garderie ont du mal à rentrer en tenant le portillon. Les pédales se coincent dans les montants, ils bataillent beaucoup. C'est la même chose pour les livreurs ou les enseignants chargés.
- La porte d'entrée reste ouverte lorsqu'elle n'est pas claquée.
- Le boîtier alarme intrusion de l'entrée ne fonctionne pas.
- Serait-il possible d'avoir des bacs pour faire des plantations ? derrière l'école ? A côté du garage à vélos pour les maternelles ?
- Le portail de sortie bloque. Il est très difficile à ouvrir. M. Brunet affirme qu'il peut rester ouvert.
- Poser des stores sur les portes extérieures de PS-MS1 et 2
- Placard coulissant à refixer en classe de PS-MS1
- Volet de MS-GS1 (en bas à droite côté fenêtre) descend lorsqu'un autre enseignant baisse le volet de sa classe. Il doit y avoir un problème de programmation de la télécommande.
- La ventilation ne s'éteint pas même lorsqu'on la met sur 0.
- Il y a une fuite au niveau de la porte de sortie de secours au fond du couloir maternelle (vérifier l'étanchéité)
- Peut-on mettre la lumière sur le parking pendant le temps de garderie (à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir). La sortie de nuit est dangereuse avec la présence d'arbustes entre les rangées.
M. Brunet explique que la commune réduit la consommation électrique car le prix de l'électricité a énormément augmenté. Il n'est donc pas question de mettre la lumière sur le parking. Peut-on toutefois envisager d'installer des leds solaires avec détecteur de mouvements afin que ce soit moins dangereux ? Le coût serait ainsi moindre pour la commune.

7. Questions diverses

Les parents d'élèves évoquent les sujets suivants :

- Passage piéton devant le stop de sortie : Pourquoi l'avoir tracé à cet endroit ? Problème de sécurité pour les piétons ! M. le Maire dit qu'il faut attendre les propositions faites par le département pour les aménagements prévus pour le collège (circulation, piste cyclable...). Un aménagement sera prévu aussi au niveau du rond-point de l'entrée sud du village.
- Une 2^e place handicapée est demandée sur le parking de l'école
- Changement des torchons ? Ils sont changés 2 fois par jour
- Il est demandé à ce que le compte-rendu du conseil d'école soit envoyé par mail à l'ensemble des parents en plus de l'affichage et du site de l'école.
- Concernant le panneau d'affichage : Peut-on mettre un film anti-buée et afficher le menu de la cantine plus haut ?
- Cour de l'école : Le filet ou le portillon évoqué l'an dernier peut-il être installé ? M. le maire refuse et demande à ce que la cour soit rangée le soir. Les enseignants vont rappeler aux élèves la nécessité de ranger le matériel pour que celui-ci reste en bon état de fonctionnement, même pendant le temps de cantine ou de garderie.
- Ombrage dans la cour : les parents d'élèves ont constaté l'an dernier que les enfants ont eu très chaud malgré le sol « qualirain ». M. le Maire affirme qu'il est impossible de planter des arbres à cause des réseaux souterrains. Les parents demandent alors d'envisager l'installation de tonnelles ou de voiles d'ombrages. M. Brunet recommande de laisser passer l'hiver. Ce sujet devra être évoqué plus tard dans l'année.
- M. le maire invite les enseignants à faire attention au nombre de photocopies réalisées notamment celles en couleurs. Ceci toujours pour réduire les coûts à la charge de la commune.
- Il est rappelé que malgré les points négatifs et travaux évoqués lors de ce conseil d'école, les enseignants et les parents savent que les enfants bénéficient d'une école très agréable et très bien équipée. Nous savons qu'elle fait beaucoup d'envieux.
- Peut-on prévoir les dates des prochains conseils d'école ?
Conseil d'école 2 : **mardi 21 février 2023 à 18h30**
Conseil d'école 3 : **jeudi 22 juin 2023 à 18h30**

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 21h00.

La directrice
A. Grandcolas

